

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ DE DIJON

LICENCE

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles D613-1 à D613-6, D613-11 ;

Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 juin 2012 relatif à l'habilitation de l'Université de Dijon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. FABRICE YODJEU KETCHAMI, né le 12 juin 1993 à YAOUNDE (CAMEROUN), en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, Mention SCIENCES POUR L'INGENIEUR,**
mention passable

est délivré à **M. FABRICE YODJEU KETCHAMI**

au titre de l'année universitaire 2014-2015, et confère le grade de Licence,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Dijon, le 4 novembre 2015

Le titulaire

Le Président



N° DIJON

11124339

Alain BONNIN

/2015201405020

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Denis ROLLAND